



Voyage d'études TST "Minerai – fer – acier" du 2 au 7 septembre 2008

Madame, Monsieur, chers Collègues

C'est avec un grand plaisir que je vous invite au voyage d'études "Minerai – fer – acier". Le programme se présente comme suit:

2 septembre 2008	départ du train 22h40 Zürich HB – 07h07 St-Pölten
3 septembre 2008	Chemin de fer Mariazellerbahn St-Pölten – Mariazell; Tramway musée Mariazell; Transfert en autobus Mariazell – Leoben; Prise des chambres d'hôtel à Leoben.
4 septembre 2008	Visite des aciéries et lamineries VAE à Donawitz Visite de la construction d'aiguilles VAE à Zeltweg
5 septembre 2008	Visite de l'exploitation de mine Steirischer Erzberg Voyage en chemin de fer Erzbergbahn Eisenerz – Vordernberg
6 septembre 2008	06h28 : Voyage en chemin de fer de Semmering pour Puchberg Train à vapeur Puchberg – Hochschneeberg Arrivée à Leoben 19h11 Soirée libre
7 septembre 2008	09h20 : Voyage Leoben – Schweiz

La TST organise les prestations à partir de la frontière suisse, repas de midi et soupers compris. Vous êtes responsable de l'organisation du billet jusqu'à la frontière suisse et au retour à partir de la frontière, ainsi que pour l'assurance d'annulation. Si vous disposez de bons de libre-parcours en 1^{ère} classe pour les Chemins de fer autrichiens, veuillez l'indiquer sur le talon d'inscription. Après la réception de votre inscription, vous recevez un bulletin de versement pour un acompte de CHF 650.00 par personne. **Votre inscription n'est définitive qu'après réception de votre versement !** Après le voyage, vous recevrez la facture finale avec un décompte détaillé, le montant pour le voyage s'élève à environ CHF 950.00 par personne.

ATTENTION : Nous ne disposons que d'un contingent limité de places et de chambres. L'attribution des chambres aura lieu après réception du versement de l'acompte. Si le nombre de chambres à un lit s'avérerait insuffisant, vous pouvez soit partager une chambre à deux lits, soit vous faire rembourser votre acompte.

Lorsque vous modifiez ou annulez ultérieurement votre inscription, un montant minimal de CHF 100.00 est facturé et les frais supplémentaires éventuels sont à votre charge.

Au nom du comité de la TST

Felix Hasler



Nom	Prénom
Fonction	Entreprise
Libre parcours 1ère classe OeBB	<input type="checkbox"/>		
Chambre à un lit	<input type="checkbox"/>	Chambre double	<input type="checkbox"/>
		Chambre double avec
Nom partenaire	Prénom
Libre parcours 1ère classe OeBB	<input type="checkbox"/>		

Inscription jusqu'au **18 juillet 2008**
Par poste Felix Hasler, Ziegelweg 11B, 4312 Magden
Par fax Felix Hasler, +41 61 406 11 22
Par courriel felix.hasler@schweiz.org